LETTRE
DE MONSEIGNEVR le Prince, à Monſieur le Mareſchal de Bois-Dauphin.

Pour l'eſlargiſſement du ſieur de Friaiſe.

M. DC. XV.

Case
F
39
.326

THE NEWBERRY
LIBRARY

1615 codh

54-2356

LETTRE DE MONSEIGNEVR LE PRINCE, A MONsieur le Mareschal de Bois-Dausin,

MOnsieur i'ay sceu que l'ō a pris & retenu à Chartres, vn Gentil-homme des miens, nommé Friaise, auec des lettres, a de mes amis, ayāt commissions & adueus pour le seruice du Roy, & lequel depuis l'on a mis entre les mains de Messeigneurs de la Court, pour luy faire faire son procez. Cela estant i'ay iuste occasion de me plaindre, ayant bien voulu faire tenir celle cy par mon trompette, que ie vous enuoye expres, pour vous suplier d'escrire au Parlement, a-

fin qu'il differe & ne paſſe outre, au iugement de la perſonne dudict Friaiſe, pour ce que ſi vous commencez & portez les affaires par les voies extraordinaires, & qui ſe doiuent regler par les voies de la guerre Ie vous denonceray comme ie vous ſignifie, que les premiers que l'on prendra tenant le parti contraire a ſa Majeſté, ie les feray traiter auec la meſme rigueur dont vous leur ferez exemple bien, que ie ſerois marry d'y apporter des le cõmencement, principallement a l'endroit de perſonne de qualité, & dont ie ne vous veux dire autre choſe, ſinon que vous ſçauéz aſſez iuger de l'importance, vous qui auez autãt d'experience aux affaires de la

guerre, que de merite & de vertu, ie ſeray touſiours bien aiſe d'auoir occaſion qne vous me croyez

Vous pourrez aduertir ſa Majeſté de la preſente, auant que le Parlement paſſe outre, auquel vous pouuez faire entendre & aduertir, qu'auez enuoyez en Cour, car autrement ſans doutte, qui & de quel qualité que ce ſoit, a mon regret ſera par moy traiſté comme le ſieur de Fraiſe à Paris.

Voſtre affectionné ſeruiteur,
H. DE BOVRBON.

ie vous tesmoigneray en toute occasion que ie suis,
Monseigneur.

Du camp de Meaulx, ce 5. Septembre.

Vostre S. De la Val.

Deut